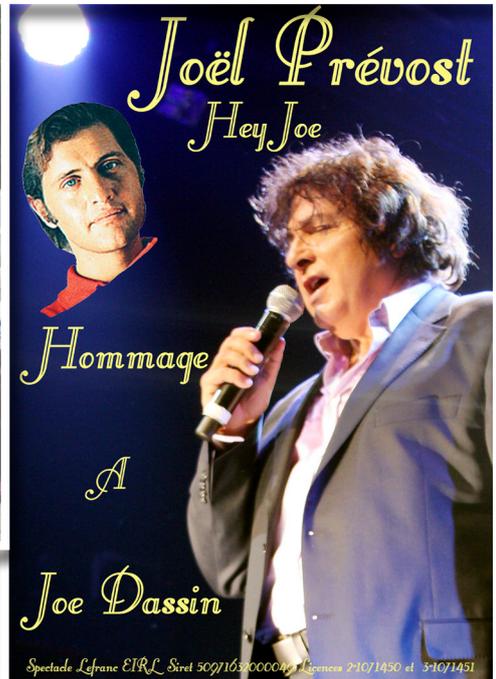


12 juin BROCANTE
DÉFILÉ CARNAVALESQUE



Joël Prévost
Hey Joe

Hommage

A

Joe Dassin

Spéciale L'Espresso ETR L. Siret 5097163/000042/Agences 21071430 et 31071451

Et tu chantes Avec lui...

Revivez les succès de C. JÉRÔME

INDRA

26 juin

CAR PODIUM

Gino et Nono des Chocolat's



El Gimbo - Brasilia Carnaval - Rythmo Tropical
La Bamba - La chatte à la voisine...

Un hommage live à l'artiste
à travers un tour de chant
de 45 mn

Et tu dances avec lui.
La petite fille 73
Kiss Me
Jérôme C'est moi
Quand vient la fin de l'été
etc...

**Mairie
d'ESCAUDŒUVRES**
(59161) 221 rue Jean Jaurès
Tél. : 03.27.72.70.70
Fax : 03.27.72.70.92
Site : www.escaudoeuvres.fr
Ouverture du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Fermeture le samedi

PERMANENCES :

Monsieur le maire : SUR RENDEZ-VOUS à
l'accueil en mairie

**Madame Danielle LECLAIR, Référente du
CLIC Entour'Âge :** mercredi 14 h
à 16 h, rendez-vous pris en mairie

LES ÉLUS :

Patrice ÉGO

Maire d'Escaudœuvres

Gérard DOMISE-PAGNEN

1^{er} adjoint : Finances - Développement
économique

Annick RICHEZ

2^e adjointe : Écoles - Petite enfance -
Rythmes scolaires

Nicole MORY

3^e adjointe : Sports - Jeunesse - Loisirs -
Vie associative - Emploi - Contrats aidés

André PLATEAU

4^e adjoint : Culture - Fêtes - Cérémonies

Anne-Sophie ÉGO

5^e adjointe : Action sociale - Seniors

Jorge ACURCIO

6^e adjoint : Urbanisme - Politique du
logement

Marie-Thérèse ROCQUET

Conseillère municipale déléguée :
Environnement - Cadre de vie

Johann COLAU

Conseiller municipal délégué :
Travaux - Sécurité

Commémoration de la déportation

Discours de Monsieur le Maire à la salle Benoît Frachon en présence des élus, familles de déportés, anciens combattants et citoyens scaldobrigiens.

Nous célébrons aujourd'hui 24 avril 2016 la journée nationale du Souvenir des victimes et des héros de la Déportation. 71^e anniversaire de la libération des camps de concentration et d'extermination, de la défaite du nazisme et du retour des déportés dans leurs foyers.

La municipalité a redonné un coup de jeunesse à notre square des Déportés avec des travaux qui en avaient bien besoin. Sur notre monument aux morts de la Déportation figurent cinq noms : Messieurs Louis BOSIO, Valère Arthur CARLIER, René CHATELAIN-CADET, Victor FOULON et Georges MILLS. Ces hommes ont été les victimes de la barbarie nazie.

C'est à leurs familles présentes aujourd'hui que je rends, après Monsieur Régis CRÉPIN, colonel réserviste de l'armée et conseiller municipal, un vibrant hommage. Elles ne pourront jamais oublier cette trace qui n'est pas « un détail de l'histoire » comme l'a dit Monsieur Jean-Marie LE PEN.

De 1940 à 1944, ce sont quatre années d'humiliation de la personne humaine perpétrées par le gouvernement français de Vichy et par les hautes autorités militaires allemandes envers les Juifs, les Tziganes, les Français et autres peuples opposés à l'Allemagne nazie.

Ce mal perdure encore 71 ans après la libération des camps. Il n'y a pas de passé mort, ni de crime qui ne serve d'exemple.

Comment a-t-on pu arriver à ce génocide de millions de personnes torturées, gazées, exécutées puis brûlées dans des fours crématoires ?

En 1929, Adolf HITLER écrit : « Quand la propagande a empli tout un peuple d'une idée, l'organisation peut en tirer la conséquence avec une poignée d'hommes ».

En 1933, il est appelé au pouvoir et il montrera sans tarder ce qu'il appelait « tout un peuple » et ce qu'il entendait par « une idée » : un peuple asservi sous la tyrannie au nom d'une idée : régénérer le peuple allemand par la haine.

Il a donné à des centaines de milliers d'allemands qui chômaient sans espoir et qui ne mangeaient pas à leur faim des uniformes. Il les a éduqués, transformés en brutes féroces et orgueilleuses afin de mépriser l'homme donc de le haïr et de le dégrader. Cela s'appelle du fanatisme idéologique !

Celui qui refusait de reconnaître la souveraineté d'HITLER, cessait d'être un homme. De ce principe en découle la loi des camps de concentration : réduire l'homme déporté à l'état de bête avant qu'il ne crève ! Ces mots sont durs, inhumains, mais il n'y en a pas d'autres consistant à épuiser l'homme par la soif, la faim, le froid et le manque de sommeil ! Cet univers effrayant a existé sans justice, sans espoir se terminant soit par la mort au bout de la déchéance humaine, soit par le retour des camps d'hommes et femmes décharnées après d'horribles souffrances.

Celles et ceux qui en sont revenus témoignent encore et ils sont de moins en moins nombreux, à plus de 85 ans voire 90 ans, à le faire dans les écoles primaires, collèges, lycées, universités. Ce fut le cas de Raymond et Lucie AUBRAC : résistants dès 1940. Inlassablement, ils ont témoigné contre la barbarie nazie jusqu'à leur décès.

Ce fut le cas aussi de Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER qui fera de la mémoire de la Résistance et de la Déportation son combat le plus déterminé. En 1946, au nom des rescapés d'Auschwitz, elle témoignera au tribunal de Nuremberg. En passant devant les dignitaires nazis, qui ne se sont pas suicidés, lentement elle les dévisagera un à un en leur disant « Regardez-moi bien car à travers mes yeux, des milliers d'yeux vous regardent et par ma bouche des milliers de voix vous accusent. » 40 ans plus tard, elle témoignera également au procès de Klaus BARBIE.

Avant de mourir dans un camp de concentration, le poète Robert DESNOS laissera ce déchirant message à l'intention de sa femme : « J'ai rêvé tellement fort de toi,

J'ai tellement marché, tellement parlé,

Tellement aimé ton ombre,

Qu'il ne me reste plus rien de toi,

Il me reste d'être l'ombre parmi les ombres

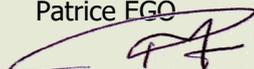
D'être cent fois plus ombre que l'ombre

D'être l'ombre qui viendra et reviendra dans ta vie ensoleillée. »

Dans le monde d'aujourd'hui les sauvageries de Daesch continuent pour une idéologie religieuse détournée de sa vérité. C'est aux jeunes générations que le message de la déportation est adressé : le respect de l'être humain et le droit à la différence sont des principes redevenus fondamentaux dans ce monde modernisé.

Merci à l'harmonie municipale.

Patrice ÉGO



Travaux

Réfection de mur à la salle polyvalente



Un bus venant chercher des enfants de l'école Jean Lebas a détruit en partie, suite à une fausse manœuvre, le mur. Celui-ci a été entièrement démonté par nos services technique et refait par une entreprise.

Accès handicapé à la médiathèque



La commission extramunicipale d'accessibilité des personnes en situation de handicap avait prévu lors de sa réunion du 8 février 2016 des travaux à la médiathèque. Les services techniques de la ville ont réalisé une rampe d'accès à la médiathèque pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder dans les locaux dans de bonnes conditions.

Changement de signalisation rue Faidherbe



Profitant du nouveau trajet de la ligne de bus mise en place par la C.A.C. et Vectalia, la municipalité a sécurisé la rue Faidherbe en la mettant en sens unique.

Cette voie était essentiellement fréquentée par les automobilistes venant d'Iwuy afin d'éviter les feux tricolores de la commune et ceux de Cambrai. Ce sens interdit permet par la même occasion de réduire le nombre de véhicules circulant rue d'En bas et rue du Marais. Il faut souligner que l'association HEDIP avait soulevé ce problème sécuritaire lors de leur assemblée générale.

Sécurité

Mise en œuvre des voisins vigilants

Une réunion de travail a été organisée par la municipalité en présence du commandant DESSEINT du commissariat de police de Cambrai. Nous avons déjà reçu en mairie



près d'une trentaine de candidatures pour participer à cette opération. Il y a cependant des disparités entre quartiers, certaines rues ne sont en effet pas représentées. Un maillage complet de la commune est nécessaire pour le bon fonctionnement du dispositif.

Nous attendons des volontaires pour les rues Jean Jaurès, du 11 Novembre, de l'Épinette et du Marais.

Une réunion publique avec le commissariat de Cambrai aura lieu le vendredi 20 mai 2016 à 18 h 30 à la médiathèque.

Vous y êtes vivement conviés. Par ailleurs, vous pouvez faire acte de candidature en tant que voisins vigilants auprès de la mairie.

Cité des Lilas



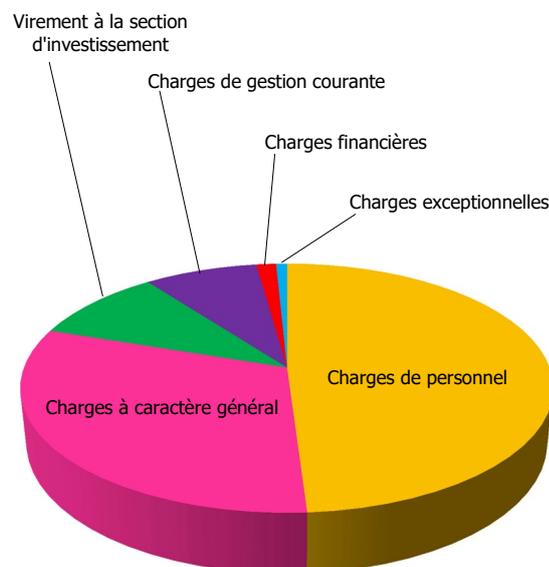
Profitant de la présence de fonctionnaires de police, une réunion de travail a été planifiée avec des représentants de la S.A. H.L.M. 62/59 Picardie, afin de trouver des solutions aux actes d'incivilités et autres que rencontre ce quartier. Plusieurs pistes sont actuellement étudiées pour répondre aux attentes des nombreux habitants du quartier que nous avons rencontrés.

Vote du budget primitif 2016

Budget de fonctionnement 2016

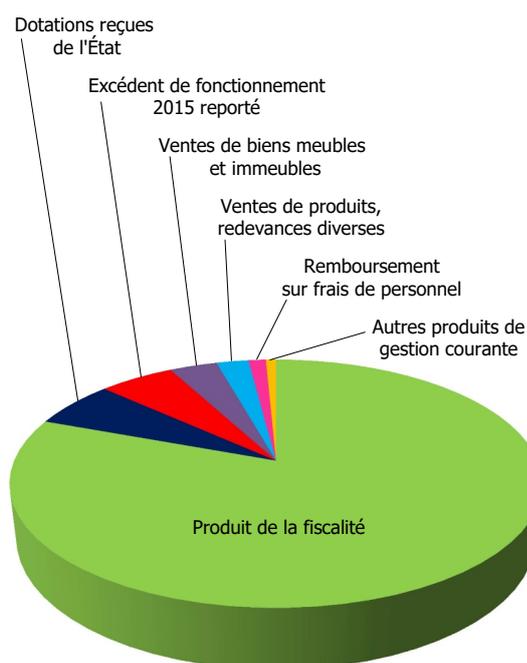
Dépenses prévisionnelles 4 729 713 €

Charges de personnel	2 316 600 €	48,98%
Charges à caractère général (produits d'entretien, énergies, fournitures de voirie, petit équipement, fournitures scolaires, transports...)	1 475 225 €	31,19%
Virement à la section d'investissement (capacité d'autofinancement)	453 554 €	9,59%
Charges de gestion courante (indemnités des élus, subventions, contributions diverses...)	381 696 €	8,07%
Charges financières (remboursement des emprunts)	66 038 €	1,40%
Charges exceptionnelles (bourses et prix, titres annulés...)	36 600 €	0,77%



Recettes prévisionnelles 4 729 713 €

Produit de la fiscalité ⁽¹⁾	3 814 400 €	80,65%
Dotations reçues de l'État ⁽²⁾	289 644 €	6,12%
Excédent de fonctionnement 2015 reporté	257 186 €	5,44%
Ventes de biens meubles et immeubles	163 650 €	3,46%
Ventes de produits, redevances diverses	109 835 €	2,32%
Remboursement sur frais de personnel	60 000 €	1,27%
Autres produits de gestion courante (loyers, locations salles)	34 998 €	0,74%



⁽¹⁾ Produit de la fiscalité

dont reversement de la Communauté d'Agglomération de Cambrai	2 364 162 €	49,99%
dont produit des impôts locaux	1 333 356 €	28,19%
dont autres produits de fiscalité	116 882 €	2,47%

⁽²⁾ Dotations reçues de l'État

au titre de la dotation forfaitaire (dotation globale de fonctionnement des communes)	176 640 €	3,73%
---	-----------	-------

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du mercredi 25 mars 2016

Le contexte financier dans lequel se trouve la commune en ce début d'exercice 2016 par Monsieur Gérard DOMISE-PAGNEN, adjoint aux finances

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'an dernier, nous avons décidé d'inscrire au budget 2015 tous les investissements prévus pour la période 2014-2020 et pour lesquels nous avons des engagements écrits d'attribution de subventions.

Seulement Monsieur le Préfet a engagé une procédure de saisine de la Chambre Régionale des Comptes car il a considéré que notre budget d'investissements était insincère : un budget basé sur des prévisions n'est plus valable, seuls les programmes financés avec des recettes encaissées doivent être à prendre en compte.

Cette situation a abouti au retrait par la CRC des grands projets (comme la rue du Marais, le terrain de hockey, l'étang, le

city stade, etc.). Notre budget s'est vu amputé de plus de 2 millions d'euros.

La Chambre Régionale des Comptes nous a demandé également de réduire d'au moins 10 % nos engagements de fonctionnement. Nous avons donc été obligés de réagir.

Tout d'abord, nous avons renforcé les contrôles pour tous les achats. Tout achat doit avoir reçu l'accord du bureau municipal qui se réunit tous les lundis matin. Nous avons mis en place la comptabilité d'engagement, rien ne peut plus être acheté s'il n'est pas budgété. Cette démarche, obligatoire en comptabilité publique, nous permet d'avoir une trésorerie saine.

Nous avons réorganisé les services techniques et notre choix de nouveaux responsables s'est traduit par une réduction des dépenses conséquente. Le suivi, la sagacité, les bonnes idées des responsables ont été bénéfiques dès leur entrée en fonction. Nous sommes ainsi passés de 1 675 000 € en 2014 à 1 459 000 € en 2015, soit une économie en un an de 216 000 €, soit près de 13 %. Cette année, avec des crédits budgétaires sensiblement identiques, nous espérons effectuer des travaux importants en régie (l'aménagement des cellules face à la mairie, le toit du centre Benoît Frachon, etc.). Le paiement tant attendu des subventions de l'État, du Département accordées depuis 2013 a été effectué en toute fin d'année, cela nous a permis de solder les investissements.

Les économies sur le fonctionnement nous ont permis de réduire les délais de règlement aux fournisseurs de trois mois à un mois. Il est vrai qu'avec le retard de deux mois dans le versement de la dotation de la CAC (janvier et février 2016 versées le 22 mars, soit 400 000 €), nous avons repris du retard que le service financier est en train de rattraper. Nous allons pouvoir à nouveau régler les factures dans un délai inférieur à un mois.

En ce qui concerne les subventions aux associations, nous avons en commission des finances décidé une baisse générale de 5 % pour toutes les subventions et une suppression systématique de subvention pour toutes les associations qui thésaurisent plus d'un an de fonctionnement. Notre retrait des Scènes Mitoyennes et l'abandon de la course cycliste de juin ont permis d'abaisser le montant total des subventions de 340 000 € en 2015 à 280 000 € en 2016, soit une diminution de plus de 18 %.

Le plus compliqué réside dans la maîtrise des dépenses salariales. Le personnel étant inamovible, nous devons faire avec. Nous avons décidé de ne plus remplacer les départs en retraite, ni les contrats aidés arrivant à échéance. Nous allons procéder à une redistribution des fonctions pour optimiser les emplois. Seul bémol, l'augmentation de deux fois 0.6 % des rémunérations, annoncée la semaine dernière par le Gouvernement. Nous restons toutefois dans la limite des crédits prévus. La réforme du régime des indemnités des personnels est sans incidence financière.

Voilà dressé un tableau succinct du travail réalisé. Les bons résultats obtenus en 2015 nous ont permis d'économiser suffisamment et les prêts que nous ont accordés les banques grâce à l'intervention de la Chambre Régionale des Comptes, a effacé notre ligne de trésorerie. Nous sommes relativement sereins pour cette année et nous espérons que cela permettra pour l'an prochain de renouer avec les investissements. 200 000 euros sont tout de même prévus en investissement cette année grâce aux économies faites en fonctionnement. Nous vous proposons donc aujourd'hui un budget sain, en équilibre malgré l'inconnu des recettes réelles qui ne seront précisées par l'État pour certaines qu'en novembre 2016 (bases d'imposition de la taxe d'habitation). Nous devons faire avec, en espérant ne pas avoir de mauvaises surprises et de nouvelles restrictions.

Subventions 2016 proposées et votées au conseil municipal du 26 mars 2016

Accueil Loisirs, Sports et Périscolaires d'Escaudœuvres .	7 400 €	La Scaldobrigienne	1 200 €
Arc Escaut	450 €	Les Jeunes Talents	2 300 €
Association pour la Qualité de Vie, l'Environnement des Riverains de la Sucrierie d'Escaudœuvres (A.Q.V.E.R.S.E.)	200 €	Les Parents d'Élèves LANOY LEBAS	1 200 €
Basket Club d'Escaudœuvres	19 000 €	Mawashi Karaté Club d'Escaudœuvres	3 000 €
Cercle Athlétique et Sportif d'Escaudœuvres (C.A.S.E. - Football)	40 200 €	Office Municipal de la Culture d'Escaudœuvres (O.M.C.E.) Salaire de l'intervenant musical dans les écoles	11 000 €
Cyclo-Club d'Escaudœuvres	4 200 €	Pétanque-Club d'Escaudœuvres	4 500 €
Danse de Salon d'Escaudœuvres	800 €	Saloon Dancers	570 €
École de Gymnastique Enfants	1 100 €	Scaldocouture	750 €
École de musique de l'Harmonie Municipale d'Escaudœuvres	18 000 €	Scaldo'Danse	2 000 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (F.N.A.C.A.)	2 500 €	Tennis de Table d'Escaudœuvres	11 600 €
Gardons la Pêche !	6 500 €	The Flora Compagny	1 900 €
Groupe des Généalogistes Amateurs du Cambrésis (G.G.A.C.)	1 800 €	Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)	85 000 €
Habitants d'Escaudœuvres Défense des Intérêts et du Patrimoine (H.E.D.I.P.)	200 €	ACTION (association intercommunale pour l'insertion) ..	1 500 €
Harmonie Municipale d'Escaudœuvres	3 000 €	Coopérative de l'école Jean Lebas (séjour CM2)	4 000 €
Hockey Club d'Escaudœuvres	31 600 €	Fédération Française de Cardiologie	150 €
Judo Jujitsu d'Escaudœuvres	12 700 €	Institut de Recherche sur le Cancer	150 €
		Paroisse Saint-Vaast - Saint-Géry (Escaudœuvres)	300 €
		Syndicat C.G.T. des communaux d'Escaudœuvres	500 €
		Théâtre en Cambrésis (intervenant écoles)	2 800 €

Lettres de remerciement à Monsieur le Maire

Rotary Club Cambrai - Fénelon

**Objet : Exposition de peintures
des 12 et 13 mars 2016 au profit de l'AFSEP**

Monsieur le Maire,
L'exposition de peintures qui vient de se dérouler au cours de ce week-end à Escaudœuvres a été, une fois encore, un succès.

Près de 50 peintres étaient présents pour exposer environ 300 toiles aussi variées les unes que les autres offrant au public venu en nombre une palette de couleurs et de formes permettant de satisfaire tous les goûts.

22 tableaux ont été vendus ce qui permet, indépendamment de la recette sur la tombola, de faire bénéficier l'AFSEP d'une contribution substantielle et fort appréciée.

Nous tenions donc, Monsieur le Maire, à vous exprimer, au nom du club Rotary Cambrai - Fénelon, toute notre gratitude pour l'intérêt permanent que vous portez à cette action et de bien vouloir transmettre nos vifs remerciements à vos services techniques et administratifs pour la compétence et le dévouement qu'ils ont manifestés dans le cadre de ce partenariat.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments dévoués.

Bernard PACHON

Les restaurants du Cœur

Les relais du Cœur

Objet : Bilan fin de campagne d'hiver.

Monsieur le Maire,
La campagne d'hiver des Restos du Cœur d'Escaudœuvres s'est terminée le mardi 15 mars dernier.

Permettez-moi de vous adresser nos sincères remerciements pour l'aide apportée encore cette année par la municipalité.

Grâce à votre soutien, nous avons pu mettre en œuvre l'accueil des familles bénéficiaires dans des conditions satisfaisantes. Sans l'aide matérielle que vous nous accordez : locaux, véhicule, papiers, photocopies ainsi que l'accompagnement par vos agents administratifs et techniques, l'action collective des « Restos

d'Escaudœuvres » envers les plus démunis de nos concitoyens ne pourrait avoir lieu.

Les 19 bénévoles n'ont pas ménagé leurs efforts pour accueillir, chaque semaine, dans les meilleures conditions possibles, les 92 familles bénéficiaires et apporté une aide substantielle aux 236 personnes qui les composent.

Ce nombre de personnes est en augmentation considérable au regard des années précédentes : + 15 % sur l'an dernier et + 21 % sur la campagne d'hiver 2013/2014.

Ces chiffres sont hélas un mauvais signal pour notre société et signifient que la misère gagne encore du terrain aujourd'hui... Les « Restos » ne pourront pas encore s'effacer du paysage et nous savons d'ores et déjà que nous devons reconduire notre activité dès l'automne prochain. Un autre signe de cette pauvreté qui augmente est le nombre croissant de familles qui seront accueillies tous les 15 jours, aux restos d'été à Cambrai, sachant que le seuil de recevabilité de l'aide alimentaire est de 50 % inférieur à celui d'hiver.

Au cours de cette campagne d'hiver, nous avons offert 19 500 repas à préparer chez soi, sans compter les dépannages, ni les aides aux bébés, ni le vestiaire, ni le scrapbooking, ni les accueils-café, ni l'arbre de Noël, ni la tombola de la Chandeleur, ni les tonnes de sympathies offertes...

Au nom des bénévoles, je vous renouvelle nos remerciements que je vous demande de transmettre aux agents municipaux qui ont répondu efficacement à nos sollicitations avec rapidité et dans un esprit de confiance respectueuse.

Veuillez accepter nos sincères salutations.

Pour l'équipe des bénévoles, le responsable

Dominique GUIDEZ

District Escaut de Football

Objet : Remerciements

Monsieur le Maire,
Par cette présente, je tiens à vous remercier de nous avoir prêté une salle pour la formation des candidats arbitres du District Escaut de Football dans le local du stade.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en mes sentiments les meilleurs.

*Le président de commission arbitres
du District Escaut de Football*

Bruno DESSE

Bon à savoir

Bloctel : la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique



Publié le 4 mai 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

C'est à partir du 1^{er} juin 2016 que la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique (à la fois sur fixes et mobiles) va être effectivement ouverte. C'est ce qu'a confirmé la secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire notamment dans un tweet du 3 mai 2016.

À cette date, les consommateurs pourront s'inscrire gratuitement sur ce registre d'opposition. Pour cela, il leur faudra communiquer leur numéro de téléphone par le biais du site web www.bloctel.gouv.fr (non encore actif). Ils recevront alors un récépissé précisant la date à

laquelle leur inscription sera effective sachant que ce délai sera au maximum de 30 jours après la délivrance du récépissé. Le récépissé indiquera également la durée d'inscription sur cette liste d'opposition, la secrétaire d'État ayant précisé que cette inscription sera valable pour une durée de 3 ans.

Rappel : cette nouvelle « liste rouge » remplace Pacitel dont le service a fermé le 1^{er} janvier 2016.

N°Vert 0 800 00 56 96

APPEL GRATUIT DEPLUS UN POSTE FIXE

J'APPELLE

POUR SIGNALER ET ALERTER, PROTÉGER ET
ACCOMPAGNER LES JEUNES ET LEURS FAMILLES.

1

Pour signaler
une situation
préoccupante.

2

Pour éviter
un drame
peut-être.

3

Si j'ai
un doute ou
des questions.

4

Pour que des
spécialistes
établissent
un diagnostic.

5

Pour que l'on
empêche un
jeune de partir.

6

Pour que l'on
viene en aide
à sa famille.



Je sais que
mon appel est
confidentiel.



Je donne mon nom
seulement si je
veux être rappelé.



Du lundi au
vendredi de
9 h à 17 h.

RAPPEL : Extrait de l'arrêté municipal réglementant les nuisances sonores

Article 1 - Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public sont interdits les bruits gênants par leur intensité. Des dérogations écrites individuelles ou collectives pourront être accordées lors de circonstances particulières telles que manifestations commerciales, fêtes ou réjouissances, ou pour l'exercice de certaines professions.

Article 2 - Les travaux de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, etc., ne peuvent être utilisés, sur le territoire de la Commune d'Escaudœuvres, que :

- la semaine de 8 heures à 20 heures

- les dimanches et jours fériés de 9 heures à 13 heures.

Article 3 - Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Article 4 - Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures, et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente. Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées s'il s'avère nécessaire que les travaux considérés soient effectués en dehors des heures et des jours autorisés.

Article 5 - Le non-respect des dispositions du présent arrêté est justiciable en lui-même d'une contravention. Si l'infraction est constatée selon les critères desdits articles, les contraventions sont de 1^{ère} et de 3^e classe, conformément à l'article R 623-2 du code pénal.

Date d'entrée en vigueur : 4 mai 2015.

Repas de printemps des Aînés

Le repas des Aînés a eu lieu le dimanche 17 avril. Préparé par le traiteur Matthieu DHERBÉCOURT pour 270 personnes, l'animation fut assurée par l'orchestre HÉLÉNIAK. Les fleurs furent remises par Monsieur le Maire, les élus et les membres du C.C.A.S. à nos doyens de l'assemblée : M^{me} LORRAIN, M. BAUDUIN, M. THIERRY ainsi qu'à M^{me} GERNEZ de « Ma Maison ».



Lettre de remerciement à Monsieur le Maire

Objet : Repas des aînés

Nous tenons à vous remercier de l'excellent après-midi que vous avez organisé lors du repas des aînés de féliciter le traiteur pour l'excellent repas ainsi que l'ambiance créée par ce sympathique orchestre.

Encore félicitations à toutes et tous.

Concours des maisons fleuries

Modalités du concours

Chaque année, la municipalité organise le concours des maisons fleuries. Toute personne désireuse de participer à ce concours est libre de s'y inscrire. Les résultats sont publiés dans le courant du mois d'octobre. Cette année, seuls dix gagnants seront récompensés.

Un jury évalue les maisons fleuries suivant divers critères tels que l'entretien et la propreté, le choix des coloris, la diversité des fleurs et l'aspect général de l'ensemble.

Ce concours est divisé en trois catégories : celle des balcons, celle des petits jardins (moins de 6 m) et celle des grands jardins (plus de 6 m).

**Inscription en mairie
avant le 30 juin 2016**

Repas des Aînés 2017

Il aura lieu officiellement le dimanche 21 mai 2017 à la salle polyvalente.

Nous communiquons la date une année à l'avance de façon que tous les Aînés de plus de 62 ans invités par la municipalité puissent se libérer.

Agenda

Jusqu'au mercredi 15 juin

- **Accueil de Loisirs Sans Hébergement en mairie.** Les centres auront lieu du lundi 11 au vendredi 29 juillet et du lundi 1^{er} au vendredi 19 août 2016.

La régisseuse se tiendra à la disposition du public en mairie pour les inscriptions :

Lundi	09 h 15 à 11 h 15 - 13 h 45 à 15 h 00
Mardi	09 h 15 à 11 h 30 - 13 h 45 à 15 h 30
Jeudi	09 h 15 à 11 h 30 - 13 h 45 à 15 h 00
Vendredi	09 h 15 à 11 h 30

Vendredi 20 mai 2016

- **Participation citoyenne, voisins vigilants.** Réunion publique avec le commissariat de Cambrai. Médiathèque, 18 h 30.

Samedi 21 et dimanche 22 mai

- **9^e rendez-vous des arts et du savoir-faire** organisé par l'Office Municipal de la Culture d'Escaudœuvres. Salle polyvalente, ouverture le samedi de 10 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 18 h.

Samedi 28 mai

- **Grande soirée dansante** de la « Danse de Salon d'Escaudœuvres ». Salle polyvalente, 20 h.
- **Concours de l'école de pêche** organisé par l'association « Gardons la Pêche ». Étang communal.

Dimanche 29 mai

Fête des mères : une carte cadeau de 20 € sera envoyée par courrier à toutes les mamans.

- **Rallye annuel** du cyclo club d'Escaudœuvres. Inscriptions à partir de 7 h et jusqu'à 10 h (départs échelonnés). Salle du tennis de table.

Vendredi 3 juin

- **Concours de belote** organisé par la pétanque d'Escaudœuvres. Inscriptions par téléphone. Boulodrome municipal Noëlla QUERLEU, 19 h 45.

Samedi 4 juin

- **1^{er} tournoi des dragons Scaldobriga** (baby judo, mini poussins et poussins). Dojo de la salle des sports Léo Lagrange, de 13 h à 18 h.

Samedi 4 et dimanche 5 juin

- **Grand prix d'Escaudœuvres** organisé par l'association O3 Racing (course de slot, exposition de modélisme). Salle polyvalente, de 9 h à 20 h.

Dimanche 5 juin

- **Challenge de basket « Vincent Milliot ».** Salle des sports Léo Lagrange.

Samedi 11 juin

- **Gala de l'école de danse.** Salle polyvalente, 19 h 30.

Dimanche 12 juin

- **38^e brocante**, dès 6 h avec animation de rue.
- **Défilé carnavalesque.** Départ à 15 h du parking Auchan.

Vendredi 17 juin

- **Fête de l'école Paul Langevin.** Salle polyvalente.

Samedi 18 juin

- **Portes ouvertes du baby judo.** Ouvert à tous les enfants de 3 à 6 ans (2013-2012- 2011-2010) - Participation gratuite à un cours de 10 h à 12 h 15. Dojo de la salle des sports Léo Lagrange.

Samedi 18 et dimanche 19 juin

- **21^e Tracto-Rétro** organisé par le conservatoire cambrésien du machinisme agricole. Ferme BOCQUET, face à l'église.

Dimanche 19 juin

- **Concours de pêche de la ducasse** organisé par l'association « Gardons la Pêche », réservé aux habitants d'Escaudœuvres avec ou sans permis. Étang communal, 9 h à 12 h.

Vendredi 24 juin

- **Fête de l'école Joliot-Curie.** Salle polyvalente.

Samedi 25 juin

- **Fête des écoles Suzanne Lanoy et Jean Lebas.** Salle polyvalente.

Du samedi 25 au lundi 27 juin

- **Fête communale, manèges gratuits** pour les enfants des écoles : samedi, dimanche, lundi **sur présentation des tickets offerts par la municipalité.**

Dimanche 26 juin

- **Fête du judo.** Démonstration de judo jujitsu et remise de récompenses pour la saison 2015-2016. Dojo de la salle des sports Léo Lagrange, de 9 h 30 à 12 h. A l'issue repas champêtre au centre Benoît Frachon sur inscription.
- **Spectacle gratuit, en vedette : Indra**, car-podium sur la rue Jean Jaurès (à hauteur de la Caisse d'Épargne), 17 h.

Lundi 27 juin

- **Feu d'artifice**, étang communal, 23 h.

Mardi 28 juin

- **Concert de la fête communale et de l'école de musique** par l'harmonie municipale d'Escaudœuvres, salle polyvalente.

Dimanche 3 juillet

- **Hockey sur gazon « 22^e tournoi du marcassin »** au stade de Ludovic Ségard.

Jeudi 14 juillet

- **Cérémonie de la Fête Nationale.** Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts, 11 h 30.

État civil

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.), la collectivité est tenue de recueillir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements (naissance, mariage et décès) dans le bulletin municipal.

Par conséquent, les listes relatives à l'état civil ne peuvent pas être diffusées dans ce bulletin.